

Parler des personnes réfugiées et migrantes :

Vous avez dit « Migration » ?

SOMMAIRE

- 2 Introduction
- 3 Présentation de l'éducation aux droits humains (EDH)
- 4 Activités d'éducation aux droits humains et consignes sanitaires
- 5 **Activité**
Vous avez dit « Migration » ?

INTRODUCTION

L'activité présentée dans ce document a été proposée dans le livret pédagogique *Mu[e], Parler des personnes réfugiées et migrantes* proposé par Amnesty International France en 2019.

Ce livret proposait d'approfondir, à travers des activités pédagogiques, les thématiques abordées dans la pièce de théâtre *Mu[e] Quitte à y laisser sa peau* mise en scène par Gésabelle Clain et interprétée par la compagnie La Chaloupe.

Cette activité a été adaptée pour prendre en compte les mesures de distanciation physique.

Elle activité fait partie d'un parcours pédagogique de 4 activités que vous pouvez retrouver sur

<https://www.amnesty.fr/eduquer-et-seduquer-aux-droits-des-personnes-refugiees>

► Objectif :

- Faciliter la compréhension des enjeux liés aux personnes migrantes.

L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS

L'éducation aux droits humains vise à faire **connaître**, **comprendre** et **défendre** les droits fondamentaux. Elle permet aux citoyens et citoyennes de tous âges de construire un monde plus juste et respectueux des droits humains.

Objectifs de l'EDH

L'éducation aux droits humains a pour objectif de :

- Susciter une **prise de conscience** et une **compréhension** des droits humains,
- Donner des **connaissances** et des **compétences** pour les connaître, les respecter et les défendre,
- Faire **évoluer les attitudes** et **les comportements**.

L'éducation aux droits humains s'inscrit dans la durée, **déconstruit les préjugés**, amène les personnes à **réfléchir** et **trouver des solutions** pour agir.

Elle concerne **tous types de publics** et s'inscrit dans un **processus d'apprentissage** tout au long de la vie.

Pour plus d'activités

De nombreuses ressources en Éducation aux droits humains sont disponibles dans la partie « Éduquer » de notre site internet : <https://www.amnesty.fr/education>

Pour toute question, vous pouvez nous contacter à education@amnesty.fr

ACTIVITES D'EDUCATION AUX DROITS HUMAINS ET CONSIGNES SANITAIRES

Les activités d'éducation aux droits humains sont basées sur des méthodes actives et participatives, qui peuvent être mises au défi des précautions sanitaires liées à la crise du Covid-19. Nous vous proposons ci-dessous quelques conseils pour la mise en place des activités, qui respectent les consignes sanitaires actuelles.

Préparez les activités en amont... en prenant connaissance du déroulement de l'activité et du matériel nécessaire. Privilégiez la visibilité et la lisibilité des documents, pour qu'ils ne circulent pas de mains en mains mais qu'ils puissent être affichés et lisibles à distance.

Aménagez l'espace. Privilégiez les activités en extérieur et la distance d'un mètre entre les personnes participantes. En intérieur, vous pouvez faire un cercle de chaises, qui permet de rassembler les participants sans hiérarchie, en respectant les distances d'un mètre entre elles.

Restez dynamiques malgré la distanciation physique. Entre les activités ou les étapes du déroulement de l'activité, n'hésitez pas à proposer de petits mouvements physiques (changer de position debout/assis, manifester son intérêt / son opinion par des mouvements physiques etc...)

Veillez à faciliter une libre expression et valorisez l'expression d'opinion, notamment lors des débats en grand groupe, en distribuant la parole équitablement et en veillant à ce qu'aucun propos tenu ne soit interrompu, moqué ou commenté de manière impromptue.

Essayer de rester neutre et limitez les interventions des personnes en charge de l'animation dans les échanges entre participants. En tant que personne en posture d'animation ou de facilitation, ne proposez que des faits et leur source et évitez d'exprimer toute opinion ou sentiment personnels. Laissez parler les participants sans intervenir dans leurs échanges afin que chacun et chacune se sente libre de s'exprimer, tant que cela reste dans l'objet du débat.

Fixez les règles du groupe collectivement, dès le début des temps d'échange, pour proposer un cadre sécurisant.

Faites régulièrement des prises de représentation et des évaluations régulières : des bilans d'étapes ou de ressentis, une évaluation en fin d'activité, d'atelier ou de projet (faites un tour de table/bilan à chaud, distribuez un questionnaire...).

Privilégiez le travail en petits groupes qui facilite l'expression des plus timides et la prise en compte de la parole d'un plus grand nombre de participants lors de la mise en commun des réflexions avec l'ensemble du groupe. La distanciation physique utilisée dans l'aménagement de l'espace pour les grands groupes est à mettre en place également pour les petits groupes.

Pour toute question ou remarque, contactez l'équipe Education aux droits humains d'Amnesty International France : education@amnesty.fr

ACTIVITÉ

VOUS AVEZ DIT « MIGRATION » ?

► Public

À partir de 12 ans.

► Nombre de participants et participantes

A partir de 8 et jusqu'à autant de personnes que peut contenir la pièce, en appliquant le rapport de 4m² par personne.

Jusqu'à 15 en extérieur.

► Durée

20 minutes.

► Objectifs pédagogiques

- Formuler des idées associées au terme « migration » ;
- Réfléchir aux connotations prises par ces idées.

► Matériel

Un tableau mural ou sur trépied, des marqueurs.

Déroulement :

1. Demandez aux personnes participantes ce qu'évoque pour elles le terme « migration ». Notez au tableau l'ensemble des propositions sans reformulation.
2. Vous pouvez aider le groupe en posant quelques questions telles que : qui est concerné ? pourquoi ? comment ?
3. Proposez aux personnes participantes de classer leurs propositions selon qu'elles les trouvent positives ou négatives, et notez-les vous-même sur le tableau.
4. Demandez au groupe ce qu'il pense de cette répartition.

A noter :

Cette activité est une activité introductive qui vise à faire ressortir les connaissances et représentation du groupe sur la thématique proposée, avant de passer à des activités permettant la compréhension de la thématique et de ses enjeux. Il est donc vivement recommandé à la fin de la séance ou du projet pédagogique de revenir sur ces représentations formulées en début de projet afin de permettre une prise de conscience par les participants et participantes de l'évolution de leur réflexion sur le sujet donné.